



Assemblée générale

Soixante-treizième session

102^e séance plénière

Judi 1^{er} août 2019, à 11 h 15
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

La séance est ouverte à 11 h 15.

Hommage à la mémoire de S. E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République tunisienne

La Présidente (*parle en espagnol*) : Avant d'aborder l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour, j'ai le triste devoir de rendre hommage à la mémoire de feu le Président de la République tunisienne, S. E. M. Béji Caïd Essebsi, décédé le 25 juillet. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris sa disparition.

Au nom de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'adresse nos plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple tunisiens. Au nom de l'Assemblée générale et au nom de toutes les personnes ici présentes, j'exprime nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès du Président Béji Caïd Essebsi.

Le Président Essebsi était un grand homme d'État, un homme qui a su diriger pacifiquement et avec succès la transition démocratique de la Tunisie, un moment des plus important et des plus complexe pour ce pays et son avenir. Ses valeurs et ses idéaux en faveur de l'indépendance de la Tunisie l'accompagnaient depuis sa jeunesse et l'ont amené à choisir la politique pour servir ses concitoyens et concitoyennes. Dans les diverses fonctions politiques qu'il a eu à assumer, il a été salué pour sa force morale et son dévouement envers son pays et sa région. Il a également été un fervent défenseur des

but et principes de l'Organisation des Nations Unies et du système multilatéral. Il aura œuvré au renforcement de la démocratie, à la réalisation du développement durable et à la promotion des droits fondamentaux du peuple tunisien, un héritage qui doit être poursuivi. Je suis convaincue que les autorités tunisiennes sauront guider de manière responsable les pas de la République pendant la période d'intérim jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle.

Je me tiens aux côtés de sa famille et de ses amis en ces temps de deuil et prie le représentant de la Tunisie de bien vouloir transmettre ce message et cet hommage sincère rendu par l'Assemblée générale à une personnalité de grande envergure pour son pays, pour sa région et pour le monde.

J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de S. E. M. Béji Caïd Essebsi.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général : C'est un privilège d'être ici aujourd'hui, à l'Assemblée générale, pour honorer la mémoire de S. E. M. Béji Caïd Essebsi et rendre hommage à son œuvre.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-23973(F)



Document adapté

Merci de recycler



Je voudrais d'abord adresser mes sincères condoléances à sa famille et à ses amis, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement tunisiens qui perdent là leur premier président démocratiquement élu.

J'ai rencontré le Président à maintes reprises, et récemment encore à Tunis au début de l'année. C'était un grand homme d'État, et sa disparition représente une perte immense pour toute la région. L'infinie tristesse qui saisit la Tunisie et se manifeste partout ailleurs témoigne du rôle crucial qu'il a joué dans l'histoire de son pays depuis l'indépendance, et en particulier ces dernières années.

Le Président restera dans les mémoires comme un personnage historique du monde arabe et africain ayant guidé son pays vers la démocratie et le plein respect des droits et libertés fondamentales de ses concitoyens et concitoyennes. Preuve de sa profonde sagesse et de sa grande autorité morale, il aura choisi le dialogue et le consensus dans les moments critiques de la transition démocratique en Tunisie. Tout au long de la révolution pacifique qu'a connu le pays, il sera resté fidèle aux idéaux de la démocratie, de la liberté et des droits humains. Partout dans la région, il aura suscité l'admiration en renforçant les droits des femmes et en défendant sans faiblir l'égalité.

(l'orateur poursuit en anglais)

Alors que la Tunisie pleure la disparition de ce pionnier, les Tunisiens peuvent être fiers du riche héritage qu'il laisse derrière lui. Je félicite le Gouvernement et le peuple tunisiens des nombreux succès qu'ils ont obtenus sous sa direction. Les Tunisiens ont montré tout ce qu'un dialogue national ouvert à toutes et à tous permettait d'accomplir. Le Président était un partenaire indéniable de l'ONU – un partenaire sur lequel on pouvait compter –, et nos relations n'ont cessé de s'approfondir et de se renforcer pendant son mandat. Il a été un allié indispensable dans la recherche de solutions aux conflits dans la région et un soutien sans faille de l'action menée par l'Organisation en Libye. Il jouissait de la confiance de ses pairs pour son rôle de médiateur honnête, motivé uniquement par un idéal de paix et de stabilité dans la région.

J'adresse au peuple tunisien toute ma solidarité et mon soutien. Je lui souhaite de réussir à préserver et poursuivre les avancées obtenues au cours des huit dernières années sous la présidence de M. Essebsi.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Siddig (Soudan) (*parle en arabe*) : Je prends la parole au nom du Groupe des États d'Afrique pour parler du Président Essebsi, l'un des plus éminents chefs d'État du continent africain, qui a œuvré pour le développement de l'Afrique, l'unité africaine et la paix africaine.

De sa naissance le 29 novembre 1926 jusqu'à sa mort le 25 juillet dernier, le Président Essebsi a consacré sa vie à la Tunisie et à l'Afrique. Il a été un homme politique sage. Il a été diplomate et ambassadeur, ministre compétent, conseiller du Président, Premier Ministre et puis Président lui-même, élu en décembre 2014. Il était le premier Président tunisien depuis l'indépendance à être élu à l'issue d'élections générales, au lendemain de la révolution tunisienne, laquelle est unique en son genre en Afrique et dans la région arabe. Il a accédé à la présidence à une période difficile de l'histoire de la Tunisie, marquée par des turbulences, compte tenu des défis qu'a représenté la transition politique de la Tunisie vers la démocratie, le pluralisme et la liberté.

Néanmoins, le Président Essebsi s'est montré à la hauteur de la tâche, s'appuyant sur sa sagesse et agissant comme un père à l'égard de tous les Tunisiens, tout en préservant les gains de la révolution tunisienne, pionnière parmi les révolutions modernes en Afrique. Il a rassemblé tout le grand peuple tunisien et a coexisté avec diverses idéologies et des opinions divergentes pour établir la stabilité et le développement en Tunisie. Le Président Essebsi aura donc été un grand dirigeant africain et son pays, plein d'abnégation, qui s'est consacré à l'unité, à la cohésion et à la stabilité de la Tunisie. Il s'est également battu pour les droits des femmes dans son pays.

Nous rendons aujourd'hui hommage au Président Essebsi, dont la sagesse manquera à l'Afrique dans ensemble. Nous tenons à souligner les principes qu'il a transmis à la Tunisie, à savoir la tolérance, la sagesse, et l'amour du pays. Dans sa jeunesse, il a appartenu au nouveau parti constitutionnel libéral. Par ailleurs, il a défendu les droits des femmes et a œuvré pour qu'elles jouent un rôle d'avant-garde dans la société et dans l'État. Il a également défendu une politique consensuelle et de la modération fondée sur le pragmatisme politique, la *realpolitik* et l'état de droit. Il a demandé que l'État soit respecté en préservant les institutions étatiques et

en menant une politique étrangère équilibrée. Il était un exemple pour toute l'Afrique.

Le Président Essebsi, qui a recommandé la paix la stabilité et la coexistence et demandé que l'on transcende les divergences pour le bien du pays, restera un symbole pour les générations futures tunisiennes et une inspiration pour les dirigeants africains. Au nom du Groupe des États d'Afrique à l'ONU, je présente mes plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement tunisiens.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan, qui va s'exprimer au nom des États d'Asie et du Pacifique.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des États d'Asie et du Pacifique et de m'associer aux autres orateurs pour rendre hommage au regretté Président Mohamed Béji Caïd Essebsi de Tunisie et pour célébrer sa vie et son héritage.

Je voudrais tout d'abord présenter les condoléances les plus sincères des États d'Asie et du Pacifique à la famille du Président Essebsi, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement tunisiens. Le Président Essebsi occupe une place centrale dans l'histoire de la Tunisie, ayant été Président, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du pays, notamment au cours de périodes difficiles. Le Président Essebsi était une grande figure intellectuelle. Il était l'auteur d'un certain nombre de livres salués par la critique. Au cours de ses six décennies de service public, il s'est vu décerner de nombreuses distinctions académiques et civiles en Tunisie et à l'étranger.

Le Président Essebsi était un dirigeant visionnaire, qui a grandement contribué au développement de la Tunisie. Il a reconnu l'importance de la prévention des conflits et de la stabilité pour le développement, et a lancé un certain nombre de programmes visant à lutter contre le terrorisme.

Sur le plan social, il était le fervent défenseur d'une société moderne, laïque, inclusive et égalitaire, et il a montré l'exemple. Les célèbres paroles qu'il avait prononcées à l'occasion de son accession à la présidence témoignent de sa conviction. Il avait déclaré qu'il serait le Président de tous les Tunisiens et Tunisiennes sans exclusion et avait souligné l'importance du consensus entre tous les partis et mouvements sociaux.

Son attachement à l'égalité de genre a été une source d'inspiration remarquable pour beaucoup de personnes dans la région et au-delà. Il a été à l'origine des amendements apportés au droit successoral tunisien afin de garantir l'égalité des droits pour les hommes et les femmes. Cela a permis de renforcer l'inclusion dans les lois tunisiennes.

Le Président Essebsi a inspiré la confiance du peuple dans l'état de droit et a joué un rôle déterminant en guidant pacifiquement la Tunisie dans sa transition historique vers la démocratie. Il a emmené tout le monde avec lui, faisant passer la réconciliation et le patriotisme avant la politique partisane.

La mort du Président Mohamed Béji Caïd Essebsi est une perte énorme pour le peuple tunisien. Les États d'Asie et du Pacifique sont solidaires du peuple et du Gouvernement tunisiens alors que le pays se prépare à un nouveau cycle de la transition politique pacifique via l'élection présidentielle prévue le mois prochain. Nous espérons que la vie et l'héritage de M. Essebsi continueront de guider la Tunisie et de la mener sur la voie de la paix, de la prospérité et de la coexistence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Galbavy (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de S. E. Mohamed Béji Caïd Essebsi, cinquième Président de la République tunisienne.

Le Président Essebsi a joué un rôle central dans la vie politique tunisienne, en particulier après la révolution de 2011 et la transition de la Tunisie vers la démocratie. Avant d'être Président, il a été Ministre des affaires étrangères de 1981 à 1986 et Premier Ministre de février 2011 à décembre 2011, et a également occupé d'autres postes de direction.

Premier Président librement élu de son pays, il avait fait le serment d'être « le Président de tous les Tunisiens et Tunisiennes sans exclusion » et a souligné l'importance du « consensus entre tous les partis et mouvements sociaux ». On se souviendra de ses efforts et de sa détermination à défendre la démocratie et à promouvoir et à protéger les droits de tous les Tunisiens, ainsi qu'à promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Le Président Essebsi a consacré sa vie professionnelle au service du peuple tunisien, et sa longue et riche carrière politique a duré plus de six décennies.

Au nom des membres du Groupe des États d'Europe orientale, je présente mes plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux collègues du Président Essebsi, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement tunisiens.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'El Salvador, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Jaime Calderón (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je m'adresse à l'Assemblée générale pour exprimer notre profonde douleur à la suite du décès du Président de la République de Tunisie, S. E. M. Béji Caïd Essebsi.

Le Président Essebsi a eu une carrière gouvernementale distinguée au service de son pays. Dès son plus jeune âge, il avait compris les causes qui permettraient de bâtir un avenir meilleur pour la Tunisie. Après l'indépendance de son pays, et à partir des années 1970, il a occupé différents postes dans le Gouvernement de son pays. Il a été Secrétaire d'État, Ministre de l'intérieur, Ministre de la défense, Ministre des affaires étrangères, Ambassadeur en France, aux États-Unis et en Allemagne, Président de la Chambre des députés et Premier Ministre, entre autres hautes fonctions.

Le Président Essebsi était une personnalité essentielle de la vie politique tunisienne, et plus récemment dans le contexte de la transition démocratique initiée dans le pays en 2011. Il est également devenu le garant de l'entrée de la Tunisie dans la voie démocratique, après être devenu Président en décembre 2014 à l'issue du deuxième tour de scrutin dans un processus électoral libre et démocratique.

Alors que nous pleurons l'absence du Président Essebsi et que nous rappelons ses importantes contributions à son pays et à la région, les États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes saisissent cette occasion pour rendre hommage à sa personne. Son décès est une perte non seulement pour la Tunisie, mais aussi pour le monde entier, qui vient de perdre un grand dirigeant. Nous exprimons notre profonde solidarité à sa famille ainsi qu'au peuple et au Gouvernement de la République tunisienne.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Andorre, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M^{me} Vives Balmaña (Andorre) : C'est un honneur et un privilège de pouvoir rendre hommage à S. E. le Président Béji Caïd Essebsi et saluer sa mémoire au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 25 juillet dernier, Journée nationale de la République en Tunisie, la mort du Président Essebsi. Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement tunisiens.

Ayant été trois fois ministre, Premier Ministre, trois fois ambassadeur, trois fois député et Président de la Chambre des députés, le Président Essebsi a toujours défendu les idéaux universels qui ont accompagné le peuple tunisien vers la consolidation d'une république stable et forte. Il était persuadé que la démocratie, la défense des droits de l'homme et l'état de droit sont les piliers incontournables d'un pays moderne, et il a défendu ces valeurs avec beaucoup de vigueur durant le processus transitionnel qui a suivi la révolution en 2011, une période compliquée qu'ont traversée la Tunisie et le monde arabe.

Pendant son dernier mandat comme Président de la Deuxième République, il s'est particulièrement investi dans la lutte pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Il était convaincu que la femme est la clef de voûte d'une société plus juste, ouverte et libre. Il a aussi défendu le multilinguisme, notamment à travers l'Organisation internationale de la Francophonie, à qui il a offert le sol tunisien pour son prochain sommet. Il était aussi engagé pour la promotion du dialogue interculturel et la coopération multilatérale comme outils pour la paix et la stabilité internationales.

Sa persévérance, sa vision de l'avenir et son attachement sans faille à la liberté et à la tolérance ont été des clefs de l'histoire récente de la Tunisie. Le rassemblement national et le transfert pacifique et constitutionnel du pouvoir en Tunisie témoignent du départ d'un homme d'État tout à fait exceptionnel. C'est la fin d'une époque, et, aujourd'hui, c'est avec émotion que nous saluons la mémoire du Président Essebsi à l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du pays hôte.

M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom des États-Unis, en tant que pays hôte de l'ONU, je présente mes condoléances au peuple tunisien et je m'associe aux nombreuses personnes qui pleurent le regretté Président Béji Caïd Essebsi dans le monde entier. Nous saluons ses qualités de dirigeant et honorons son héritage en tant que premier Président démocratiquement élu en Tunisie après la révolution de 2011.

Le Président Essebsi était un défenseur infatigable des valeurs de liberté et d'égalité pour le peuple tunisien, promouvant la paix et la stabilité dans toute la région. Tout au long de son éminente carrière dans le service public de la République tunisienne, le Président Essebsi est resté un ami proche et un solide partenaire des États-Unis, comme l'a personnellement remarqué le Secrétaire d'État, M. Pompeo, travaillant à nos côtés pour renforcer les institutions démocratiques tunisiennes et garantir la sécurité de ses citoyens.

Les prières du Président, de la Première Dame et des États-Unis accompagnent la famille du Président Essebsi – son épouse, Chadlia Saïda Farhat, et leurs quatre enfants, Amel, Salwa, Mohamed Hafedh et Khélil – et le peuple tunisien en ces moments douloureux.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

M. Bougacha (Tunisie) (*parle en anglais*) : En raison de la période de deuil national en Tunisie, S. E. M. Khemais Jhinaoui, Ministre des affaires étrangères, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui. Il m'a demandé de lire le message suivant en son nom.

« Nous sommes profondément reconnaissants envers chacun d'entre vous qui partagez notre douleur, honorez la mémoire du regretté Président Béji Caïd Essebsi et célébrez tout ce qu'il a réalisé dans sa vie. Après la perte que nous venons de subir, votre appui et l'élan de sympathie que nous avons reçu du monde entier ont apporté beaucoup de réconfort à tous les Tunisiens. La Tunisie pleure un père qui a contribué à tracer le nouveau destin de la nation, à apaiser les troubles de la transition démocratique et à inspirer confiance en une Tunisie pacifique, libre et ouverte.

Le Président Caïd Essebsi a consacré sa vie à la cause de la Tunisie. À l'âge de 15 ans, il a rejoint le mouvement national de lutte pour l'indépendance. Ensuite, sous la direction de son mentor, M. Habib Bourguiba, le père de la Tunisie moderne et le premier Président de la République, il a servi avec une grande distinction en tant que Ministre de l'intérieur, Ministre de la défense et Ministre des affaires étrangères. L'admiration qu'Essebsi vouait à Bourguiba, sa loyauté envers lui et son attachement total au programme moderne de son mentor ne l'ont pas empêché, dans les années 70, lorsqu'il a estimé le pays prêt à s'engager dans la voie de la démocratie, de se distancer de Bourguiba.

Connu pour sa mémoire vive, pétillant d'esprit et d'humour, la pensée claire et au fait des problèmes, il s'est toujours laissé guider par un sens du devoir envers son pays et par sa ferme conviction du potentiel de la Tunisie en tant que terre de modération, de lumières et de paix.

Il a toujours démontré un attachement indéfectible aux valeurs de paix, de justice, de coopération internationale et de multilatéralisme. Résolument attaché aux principes de la légalité internationale et aux idéaux de la Charte des Nations Unies, il a poursuivi sans relâche une politique étrangère « zéro ennemi ». Il a souvent pris la parole devant l'Assemblée et il prenait son rôle à cœur, accordant beaucoup de prix aux amitiés nombreuses qu'il avait nouées avec plusieurs hauts responsables des Nations Unies, notamment S. E. le Secrétaire général António Guterres, qu'il eut le plaisir d'accueillir à Tunis en avril dernier.

Il se réjouissait à la perspective du mandat de la Tunisie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et m'a exhorté, à maintes reprises, à mener les préparatifs pour que nous participions de manière constructive et active à la défense du programme de l'Afrique pour la stabilité et la prospérité, à la promotion de solutions novatrices et pacifiques et au soutien de causes justes, au premier rang desquelles le droit palestinien à un État libre et souverain.

Dans notre région, il a poursuivi avec obstination sa quête de stabilité et de paix. Sa présidence du sommet de la Ligue arabe, qui s'est tenu à Tunis en mars dernier, a abouti à une démonstration d'unité malgré les turbulences qui

secoquent l'ensemble de la région. Ayant permis de rapprocher les chefs d'État arabes, le sommet de Tunis a illustré le statut diplomatique de la Tunisie et la reconnaissance des efforts déployés par le Président Essebsi pour promouvoir le règlement des conflits faisant rage dans la région, notamment celui qui touche notre voisine, la Libye.

La réputation dont jouissait feu Caïd Essebsi aux niveaux régional et international était à la hauteur de son dévouement sans égal envers son pays. En 2011, alors que la Tunisie était en proie à la confusion et à l'incertitude, et que beaucoup se dérobaient à leur devoir, il revint dans l'arène politique des années après avoir pris sa retraite et guida la Tunisie dans la conduite de ses premières élections libres et régulières. Fidèle à ses idéaux démocratiques, il céda la place aux partis vainqueurs lors d'un transfert de pouvoir pacifique, chose inédite et sans précédent jusqu'ici.

En 2012 et 2013, au plus fort des tensions, et face au renforcement des clivages idéologiques au sein de la société et de la vie politique, le regretté Caïd Essebsi prit à nouveau les devants, utilisant les outils démocratiques pour changer les choses. Appuyé par une société civile dynamique, il contribua largement à transformer les postures conflictuelles en un modèle fondé sur le consensus; un processus qui vit le Quatuor pour le dialogue national tunisien couronné par le prix Nobel de la paix 2015.

En tant que premier Président de la République issu d'élections libres en 2014, il continua à promouvoir le consensus et opta pour une approche inclusive réunissant les adversaires politiques au sein d'une coalition. Parallèlement, il s'employa avec acharnement à panser les plaies héritées de l'ère autoritaire et à réconcilier les Tunisiens avec leur histoire. Il redonna espoir et fierté à la jeunesse, fit avancer la cause de l'égalité des sexes et réaffirma l'attachement aux libertés individuelles et aux droits fondamentaux.

Confiant, humble et doté d'un remarquable sens de l'humour, il acceptait de bonne grâce critique et dérision et en est ressortait chaque fois plus fort et plus digne de respect. Dans sa vie comme dans sa mort, il incarna toujours un message d'unité. Il laisse derrière lui une démocratie jeune, mais confiante, aux institutions fonctionnelles et résilientes. Il peut reposer en paix dans la certitude

que la Tunisie est engagée, irréversiblement, sur la voie du progrès, de la liberté et de la démocratie.

On dit que le meilleur usage qu'on puisse faire de la vie, c'est de la vouer à quelque chose qui lui survivra. L'œuvre du Président Caïd Essebsi lui survivra bien après sa mort. Il va beaucoup nous manquer, mais son voyage ne s'arrête pas là et son héritage se perpétuera. Que son âme repose dans la paix éternelle.

« Au nom d'Allah le tout miséricordieux, le très miséricordieux. Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée; entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis » (*Le Coran, sourate 89, versets 27-30*). »

La Présidente (*parle en espagnol*) : Nous exprimons à nouveau notre tristesse et adressons nos condoléances à la famille, au Gouvernement tunisien et à tous ceux qui garderont toujours en mémoire l'héritage du Président Essebsi.

Je voudrais maintenant remercier le Secrétaire général de sa participation et informer les membres qu'il doit quitter la salle pour participer à d'autres réunions tout aussi urgentes.

Point 128 de l'ordre du jour (suite)

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres

p) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

Projet de résolution (A/73/L.104)

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Nauru, qui va présenter le projet de résolution A/73/L.104.

M^{me} Moses (Nauru) (*parle en anglais*) : En qualité de Président du Forum des îles du Pacifique, et au nom de plus de 60 coauteurs, mon pays a le privilège de présenter le projet de résolution A/73/L.104, intitulé « Coopération entre l'ONU et le Forum des îles du Pacifique ».

Le projet de résolution a été élaboré selon un processus transparent, qui a donné lieu au total à quatre lectures du projet de texte. Nous remercions toutes les délégations qui ont participé de manière constructive aux négociations.

La résolution sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles

du Pacifique a été adoptée pour la première fois en 2004 (résolution 59/20) après que l'ONU eut accordé, en 1994, le statut d'observateur au Forum des îles du Pacifique, anciennement connu sous le nom de Forum du Pacifique Sud. Depuis, une nouvelle résolution est négociée tous les deux ans.

Je voudrais souligner quelques mises à jour notables dans le projet de résolution de cette année. Dans le préambule, le projet de résolution souligne l'importance que les membres du Forum, en tant que grands États océaniques, attachent à la proclamation de la Décennie internationale des sciences océaniques pour le développement durable. Au paragraphe 2, nous prenons note avec satisfaction de la visite qu'a effectuée le Secrétaire général dans notre région en mai et du dialogue organisé avec nos dirigeants au siège du Forum des îles du Pacifique. Aux paragraphes 5 et 6, nous revenons sur l'examen des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, qui a rassemblé l'année dernière, lors de la réunion à mi-parcours à Apia au Samoa, tous les petits États insulaires en développement et qui s'achèvera le 27 septembre de cette année à New York. Au paragraphe 7, nous attendons avec intérêt l'édition 2020 de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, à Lisbonne.

Enfin, aux paragraphes 15 à 17, nous abordons la réforme du système des Nations Unies pour le développement. À cet égard, les membres du Forum des îles du Pacifique attendent avec intérêt la création d'un bureau multipays consacré au Pacifique Nord qui desservira la région de la Micronésie, ainsi que la tenue de consultations entre les cinq pays concernés et le Secrétaire général pour en arrêter les détails. Nous offrons tout notre appui à ce sujet.

Les auteurs du projet de résolution A/73/L.104 espèrent qu'il sera adopté. Nous sommes déçus que, pour la première fois de son histoire, un vote enregistré ait été demandé sur le projet de résolution. Nous demandons respectueusement à toutes les délégations de voter pour.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/73/L.104.

Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote avant le vote, je rappelle aux

délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Cheng Lie (Chine) (*parle en chinois*) : Les pays insulaires du Pacifique sont confrontés à des difficultés et des défis particuliers, notamment en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques et le développement socioéconomique. Le Forum des îles du Pacifique est une grande organisation intergouvernementale régionale, qui a joué un rôle important au fil des ans dans la promotion du développement durable, la lutte contre les changements climatiques et le maintien de la paix et de la stabilité régionales dans les pays insulaires du Pacifique.

La Chine a toujours attaché de l'importance aux liens qu'elle entretient avec le Forum des îles du Pacifique et ses membres. Nous avons participé activement aux consultations sur le projet de résolution A/73/L.104, intitulé « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique », et nous avons proposé des modifications justifiées. Toutefois, le coordonnateur du texte a refusé de tenir compte des préoccupations légitimes de la Chine. Bien que la Chine ait interrompu la procédure d'approbation tacite, et sans la consulter au préalable, le coordonnateur a, de manière arbitraire, déposé le projet de résolution en question pour adoption par l'Assemblée générale.

La Chine tient à exprimer son vif mécontentement quant au comportement du coordonnateur ainsi que ses réserves sur le contenu du projet de résolution. Nous avons demandé que celui-ci soit mis aux voix à l'Assemblée générale. Compte tenu des préoccupations exprimées par la majorité des pays de la région, et en solidarité avec les pays des îles du Pacifique, que nous considérons comme nos amis, la Chine s'abstiendra dans le vote. Nous espérons qu'à l'avenir, le coordonnateur prendra au sérieux les préoccupations légitimes exprimées par les États Membres.

La Chine et les pays insulaires du Pacifique sont des pays en développement de la région Asie-Pacifique. Nous sommes prêts à approfondir nos relations avec ces pays pourvu qu'elles soient fondées sur les principes de respect mutuel et d'égalité, ainsi que sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun. Sur cette base, la Chine est disposée à renforcer les échanges amicaux, à intensifier la coopération mutuellement bénéfique et à promouvoir les relations économiques,

commerciales et culturelles avec les pays insulaires du Pacifique.

L'année 2019 est l'Année du tourisme entre la Chine et le Pacifique, dont le coup d'envoi a été donné en avril au Samoa. Grâce aux efforts déployés par les deux pays, un certain nombre d'activités sont en cours. Cette année, la Chine et les pays insulaires du Pacifique accueilleront conjointement le troisième Forum sur le développement économique et la coopération entre la Chine et les pays insulaires du Pacifique. La Chine continuera de déployer des efforts inlassables en vue de promouvoir la stabilité, le développement et la prospérité dans la région des pays insulaires du Pacifique.

M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis félicitent Nauru pour son rôle de facilitatrice du projet de résolution A/73/L.104. Nous avons le plus profond respect pour la souplesse, la transparence et la créativité dont elle a fait preuve en dépit des négociations difficiles et complexes qui ont abouti au texte final, et nous sommes heureux de voter pour ce projet de résolution.

Comme en témoigne la visite du Secrétaire général António Guterres au Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenu cette année aux Fidji, il est indispensable que l'ONU appuie les pays qui ont le plus besoin d'aide dans leurs efforts pour relever les défis singuliers en matière de développement économique et de sécurité auxquels ils doivent faire face en raison leur situation géographique, de la limitation de leurs ressources et de leur faible population. Nous saluons les efforts déployés jusqu'ici par le Secrétaire général, et l'exhortons à continuer de mettre l'accent sur le développement de la coopération dans la région. Les États-Unis considèrent la sécurité et la prospérité des îles du Pacifique comme une composante essentielle de la liberté et de l'ouverture de la région indo-pacifique. Nous félicitons les îles du Pacifique pour la robustesse de leurs mécanismes multilatéraux régionaux et sous-régionaux. Nous appuyons ces efforts ainsi que l'étroite coordination existant entre le Forum des îles du Pacifique et l'Organisation des Nations Unies, et nous demandons à cette dernière de continuer à développer ces liens.

Les États-Unis se posent en tant que partenaires des îles du Pacifique pour défendre la sécurité et la stabilité au niveau régional, promouvoir la croissance durable et la prospérité et relever les défis environnementaux. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec ces partenaires essentiels, tant au Forum

des îles du Pacifique qu'à l'ONU, afin d'atteindre ces objectifs. La communauté internationale tout entière doit s'unir pour aider les îles du Pacifique à réaliser ces objectifs.

Enfin, en ce qui concerne les références au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, à l'Accord de Paris et aux changements climatiques, nous avons abordé nos préoccupations en la matière dans la déclaration d'ordre général que nous avons faite le 8 novembre 2018, à laquelle l'Assemblée peut se reporter.

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.104, intitulé « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^{me} De Miranda (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/73/L.104, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Albanie, Allemagne, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Barbade, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Chypre, Eswatini, Haïti, Hongrie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Thaïlande, Timor-Leste et Ukraine.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée,

Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kiribati, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nauru, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Indonésie, Myanmar, Ouganda, Pakistan, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Sénégal, Zimbabwe

Par 137 voix contre zéro, avec 12 abstentions, le projet de résolution A/73/L.104 est adopté (résolution 73/332).

La Présidente (*parle en espagnol*) : Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent expliquer leur vote sur la résolution qui vient d'être adoptée, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie s'est abstenue dans le vote sur la résolution 73/332, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique ». Nous sommes déçus que les coordonnateurs des négociations qui se sont tenues pendant les consultations aient refusé d'examiner des

amendements ou de prendre en compte les préoccupations justifiées de certains États Membres. Nous préconisons de s'efforcer de parvenir à un consensus, en particulier lorsque nous débattons de questions sensibles.

M. Koba (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation a demandé la parole pour expliquer son vote sur la résolution 73/332, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique ». L'Indonésie a participé de manière constructive à la rédaction de la résolution, qui a été présentée par la délégation de Nauru. Nous continuons de souligner la nécessité de renforcer la concertation entre l'ONU et les organisations régionales. La Charte des Nations Unies met l'accent sur l'importance des accords régionaux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans ce contexte, l'Indonésie appuie les résolutions visant à renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, y compris le Forum des îles du Pacifique et nous nous étions portés coauteurs du texte sur ce même point de l'ordre du jour en 2017 (résolution 71/316). Toutefois, nous déplorons que la présente résolution comprenne une nouvelle référence lourde de conséquences, qui a été introduite très tard dans le déroulement des négociations. Le communiqué publié à l'occasion du quarante-neuvième Forum des îles du Pacifique contient des éléments qui s'immiscent dans les affaires intérieures d'un pays et qui n'ont pas fait l'objet de consultations préalables. Nous voudrions donc que nos préoccupations au sujet de la violation de ce principe soient consignées au procès-verbal de la présente séance.

Nous regrettons profondément qu'un des membres du Forum des îles du Pacifique continue de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Indonésie, ce qui est manifestement contraire à l'esprit des résolutions énumérées au deuxième alinéa du préambule. En outre, le respect du droit souverain des États de mener leurs affaires nationales sans ingérence extérieure fait également partie de la Déclaration de Boe, qui figure en annexe au communiqué du quarante-neuvième Forum des îles du Pacifique. Manifestement, le membre en question du Forum des îles du Pacifique a toujours violé le principe que j'ai mentionné.

Bien qu'ayant coparrainé la résolution il y a deux ans, nous avons malheureusement dû, pour les raisons que j'ai exposées, décider de nous abstenir dans le vote sur la résolution de cette année. Nous appelons les États membres du Forum des îles du Pacifique à respecter

l'esprit des résolutions sur ce point de l'ordre du jour et à poursuivre leur engagement constructif en vue de renforcer la coopération entre le Forum et l'ONU, dans l'intérêt des pays de la région Pacifique.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote après le vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 128 p) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 10.